



1<sup>ères</sup>

# RENCONTRES ANNUELLES DES INSTITUTS MEDICO-EDUCATIFS

Les 23 et 24 mai 2013 au Casino Municipal de Biarritz

Après les lois de  
2002, 2005, 2009,  
les IME...

QUE SONT-ILS DEVENUS ?  
Que vont-ils devenir ?

organisé par





# Après les lois de 2002, 2005, 2009, les IME..

## QUE SONT-ILS DEVENUS ? Que vont-ils devenir ?

Huit ans après la loi du 11 février 2005, les Instituts Médico-Educatifs cherchent leur voie.

La volonté légitime d'intégration, de socialisation et de scolarisation des enfants porteurs d'un handicap a valorisé les structures légères de type SESSAD. Par ailleurs, bien souvent, les associations au cœur du développement des institutions dans les années 70 se sont concentrées sur la création de structures pouvant accueillir leurs enfants devenus adultes. Enfin, le vieillissement, avec son corollaire de la médicalisation, a retenu l'attention des financeurs et des planificateurs. La réforme des annexes XXIV, initiée depuis une dizaine d'années n'a toujours pas abouti à une redéfinition claire des missions des IME dans le nouveau contexte législatif et réglementaire.

Où en sont les IME aujourd'hui ?

Les IME sont pleins (des enfants et des adolescents sont en attente de places) et font face à des difficultés pour organiser le passage de relais concernant les jeunes adultes qu'ils accompagnent.

La mise en œuvre de la loi de 2005 a eu pour effet dans les IME d'élargir la base de leur recrutement en accueillant de nouveaux publics (handicap psychique, trouble du spectre autistique) et d'innover dans leurs pratiques professionnelles.

Il nous faut désormais inventer le modèle des IME du XXIème siècle :

Les IME comme « sas intégratif » des enfants « plus » handicapés que les autres ?

Les IME comme « école de l'apprentissage » des jeunes handicapés avant l'entrée sur le marché du travail ?

Les IME, comme structure d'éducation et de soins permettant de préparer l'avenir en lien avec l'école, la cité et les acteurs du parcours de vie ?

Sans doute tout cela et plus encore.

Les IME de demain sont à réinventer pour répondre aux besoins nouveaux de la société.

C'est à cette réflexion que nous vous invitons à participer, dans le cadre de ces premières rencontres annuelles des IME.

## Comité de Préparation

**Reine-Marie BLAIN**  
Complexe Médico-Social  
Bayot Sarrazi - UGECAM 24

**Dominique BOÉ**  
IME de Fongrave - ALGEEI 47

**Dominique CHEDAL-ANGLAY**  
ADAPEI de la Gironde 33

**Christine DEVREESE**  
Centre Départemental de  
l'Enfance - Conseil Général 40

**Thierry DIMBOUR**  
CREAHI d'Aquitaine

**Nadia ECALLE**  
CREAHI d'Aquitaine  
**Régis GRAND**  
IME de l'EPMSD de Coutras 33

**Hervé LAULHAU**  
AOL de Périgueux 24

**Jean-Pierre LEMOINE**  
IME Plan Cousut - PEP 64

**Bénédicte MARABET**  
CREAHI d'Aquitaine

**Luce MASSON**  
CREAHI d'Aquitaine

**Catherine RANTÉ**  
Pôle Enfance SOLINCITÉ (47)

**Aurélié SADLAN**  
FEHAP Aquitaine

**Joël SOUSTRE**  
IME Pierre Delmas -  
ADIAPH 33

**Frédéric THIEULEUX**  
IME Don Bosco -  
Association Saint  
François-Xavier 33



## JEUDI 23 MAI 2013

- 8h30** Accueil des participants
- 9h30** Ouverture des 1<sup>ères</sup> rencontres nationales des IME
- 9h45** L'histoire des IME et des politiques publiques  
Robert LAFORE - Professeur de droit public
- 11h00** Table ronde : Les IME à la croisée des chemins
- o Michel LAFORCADE - Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Aquitaine
  - o Christophe DOUESNEAU, Chef de projet, ANAP (Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux)
  - o Emmanuel DEVREESE, Membre de la Délégation Régionale FEGAPEI et Directeur Général de l'ADAPEI de la Gironde, qui représentera la FEGAPEI (Fédération Nationale des Associations Gestionnaires au service des personnes handicapées et fragiles)
  - o Xavier DUPONT, Directeur des Établissements et services médico-sociaux à la CNSA (Caisse Nationale Solidarité Autonomie)
  - o Sandrine LAIR - Cheffe du Bureau de la personnalisation des parcours scolaires et de la scolarisation des élèves handicapés à la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO)
- 12h30** Repas servi par « Jardins et Saveurs »
- 14h00** L'identité des IME  
Jean-René LOUBAT - Psychosociologue, Docteur en sciences humaines, Consultant et Formateur auprès des institutions sanitaires, sociales et médico-sociales
- 15h00** Réalité et besoins des IME : les changements en cours et les enjeux à relever (à partir d'une enquête réalisée en Aquitaine)  
Bénédicte MARABET - Responsable du Pôle études au CREAHI d'Aquitaine
- 17h00** Ateliers\* : 7 questions structurantes sur le fonctionnement actuel et futur des IME seront traitées lors des ateliers.  
Des expériences de terrain, sélectionnées pour leur caractère innovant ou précurseur, seront présentées par des IME.  
Des experts sollicités sur ces questions nourriront également les échanges entre participants à ces premières rencontres annuelles des Instituts Médico-Éducatifs.
- 18h00** Cocktail

### \*Ateliers au choix :

1. Comment permettre une authentique expression des familles et des usagers ?
2. Comment piloter le parcours institutionnel des enfants sur le territoire ?
3. Comment gérer des compétences au service d'un projet en évolution permanente ?
4. Comment associer évolution des politiques territoriales et agréments ?
5. Comment faire cohabiter des publics hétérogènes ?
6. Comment accompagner le passage à l'âge adulte ?
7. Comment concilier prise en charge institutionnelle et scolarisation ?

## VENDREDI 24 MAI 2013

- 9h00** Politique européenne sur la désinstitutionnalisation  
Présentation de la recommandation du comité des ministres aux états membres relative à la désinstitutionnalisation des enfants handicapés et leur vie au sein de la collectivité.  
Lionel DENIAU - Président de l'association METIS EUROPE
- 10h00** Retour des ateliers par les rapporteurs
- 11h00** Temps d'échanges et perspectives  
avec Robert LAFORE
- 12h00** Clôture des journées



# 1<sup>ères</sup>

## RENCONTRES ANNUELLES DES INSTITUTS MEDICO-EDUCATIFS

Les 23 et 24 mai 2013 au Casino Municipal de Biarritz

- \* Ces journées bénéficient d'un accord UNIFAF pour une prise en charge dérogatoire au bénéfice des professionnels concernés, sous réserve des conditions habituelles requises pour les remboursements des actions de formation de ses adhérents (Agrément formation permanente du CREAHI d'Aquitaine : n° 72 33 00588 33).

## Inscriptions

- \* Inscriptions en ligne et bulletin téléchargeable sur : [www.creahi-aquitaine.org/inscriptions-ime-2013](http://www.creahi-aquitaine.org/inscriptions-ime-2013)
- \* Tarif des inscriptions : 300€ par personne
- \* Les frais d'inscriptions comprennent la participation à la manifestation, la malette de bienvenue et le déjeuner du 23 mai 2013 (hébergement non inclus).
- \* Conditions d'annulation :  
Seule une annulation signifiée par écrit au CREAHI d'Aquitaine avant le 6 mai 2013 (cachet de la poste faisant foi) entraînera le remboursement des sommes versées, déduction faite de 50€ par participant (frais administratifs et de dossier). Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des inscriptions restera dû.  
Les demandes de remplacements de participants, formulées par écrit, seront admises jusqu'au 17 mai 2013.

### \* Informations complémentaires :

CREAHI d'Aquitaine  
Espace Rodesse, 103 ter rue Belleville,  
CS 81487, 33063 BORDEAUX Cedex  
Tél : 05 57 01 36 50 - Fax : 05 57 01 36 99  
[ime2013@creahi-aquitaine.org](mailto:ime2013@creahi-aquitaine.org)  
[www.creahi-aquitaine.org](http://www.creahi-aquitaine.org)  
N° d'agrément formation permanente : 72 33 005 88 33



## Informations pratiques

- \* Les journées se dérouleront au  
**Casino Municipal**  
1 avenue Edouard VII  
64200 BIARRITZ

### Accès en avion :

Vols directs vers l'aéroport de Biarritz :  
Paris, Lyon, Nice, Marseille  
[www.biarritz.aeroport.fr](http://www.biarritz.aeroport.fr)

### Accès en train :

Biarritz-Paris : 5h  
Biarritz-Bordeaux : 2h  
Biarritz-Toulouse : 2h30  
Biarritz-Pau : 1h

### Accès en voiture :

Biarritz est desservie par les autoroutes A63 et A64

